

Compte-rendu du premier conseil d'Ecole (07/11/2014)

Etaient présents :

Madame BANACH : directrice ;

Mesdames KING, LEFEVRE, LE FALHER, BOIDERON, LEBRETON : enseignantes

Madame DECULTOT : DDEN

Mme JOSSE : responsable du Service Scolaire de la Mairie

Madame FERRAND, Monsieur VIALAR : représentants de la Mairie

Mesdames FERREIRA, GBALLOU : parents d'élèves FCPE

Mesdames DELAGE, ALLARD et Monsieur REY : parents élus PEEP

Secrétaire de la séance : Adeline LEFEVRE.

1. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE

°Tour de table des personnes présentes.

Mme DECULTOT (déléguée départementale de l'Education Nationale) explique sa présence (membre de droit) et son rôle aux membres du Conseil d'Ecole : lien entre l'institution scolaire et la municipalité.

°Révision et adoption du Règlement Intérieur, conformément au règlement départemental type/Rappel concernant la Charte de la Laïcité.

°Présentation de l'avenant au projet d'école pour l'année 2014/2015.

➤ **Rappel des 3 objectifs prioritaires du projet d'école :**

- Utiliser la démarche scientifique pour construire des connaissances et mémoriser des savoirs, base d'une première culture scientifique et de recherche ;
- Développer un langage approprié (décrire, argumenter, expliquer...)
- Développer les compétences du « Devenir élève », respecter le cadre de vie, améliorer le climat relationnel...

➤ **Les actions envisagées :**

- Vers une première classification des animaux
- Connaissance des manifestations de la vie animale, les relier à de grandes fonctions
- Elaboration de monographies à partir d'une constellation d'albums sur le thème des animaux et des insectes
- Les insectes dans la classe, dans la cour... : observer le vivant, respecter le vivant et poursuite de l'action menée précédemment sur le tri sélectif.

➤ **Les fiches actions et les projets de sorties en liaison avec le projet d'école.**

- Sortie en Forêt de Maisons Laffitte (30 septembre 2014) ;
- Spectacle de Frank BERNACHOT sur le thème de la forêt (mercredi 3 décembre 2014)
- Sortie à la Bergerie Nationale de Rambouillet (19 mai 2015) ;
- Achat et prêt d'une sélection de livres sur l'abeille et les animaux de la ferme (albums, imagier, documentaires à tous les enfants de l'école, en cours d'acquisition)
- La ferme de Tiligolo (4 juin 2015)

® Les effectifs à la rentrée scolaire 2014.

135 enfants inscrits à la rentrée. Un enfant né en 2011 inscrit en Mairie et admis en juin dernier en PS (classe 2) ne s'est pas présenté ; une enfant née en 2011 admise en PS (classe 1) a déménagé et a été radiée le 13/10/2014 ; trois enfants ont été admis pour faire leur rentrée à Waterlot en **novembre 2014** : un enfant admis en classe 1 (PS), une enfant de 2009 admise en classe 3 le 5/11 ; un enfant né en 2011 admis le 6/11, classe 2.

Actuellement : il y a 137 élèves inscrits à l'école, répartis en 5 classes :

- **Classe 1**, 28 élèves de PS (L, M, 3 mercredis sur 4, V : Isabelle BANACH. j/ Mylène DAUPHIN+1 mercredi sur 4)
- **Classe 2**, double niveau de 28 élèves dont 22 PS/ 6 MS (L, M, 1 mercredi sur 2 : Micheline MAK PO PAN ; J, V, 1 mercredi sur 2 : Marie LE FALHER)
- **Classe 3** : double niveau de 27 élèves dont 19 GS/8MS (Valérie KING)
- **Classe 4** : double niveau de 27 élèves dont 19GS/8MS (Adeline LEFEVRE)
- **Classe 5** : 27 élèves de MS (L, M, 1 mercredi sur 2 : Marie LE BRETON ; J, V, 1 mercredi sur 2 : Emmanuelle BOIDERON)

® Les élections de parents.

Distribution du matériel de vote le vendredi 3/10 ;

Le bureau de vote s'est tenu le vendredi 10 octobre de 14H30 à 18H30, dans le hall de l'école.

Le vote par correspondance a bien fonctionné : 125 votes par correspondance/26 votes au bureau de vote.

Participation de 58.08% (151 votants /260 inscrits sur les listes) ; 4 votes déclarés nuls (les deux listes déposées dans deux enveloppes, deux enveloppes portaient le nom et le prénom des personnes votant)

Les 5 sièges ont été pourvus : 2 attribués aux candidats FCPE/3 attribués aux candidats PEEP.

Mesdames DECULTOT (DDEN) ET JOSSE (Responsable du Service Scolaire) devant quitter la réunion à 18H30, l'ordre du jour a été modifié afin de revenir sur l'application de la réforme des rythmes scolaires.

2. LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : BILAN.

➤ Les améliorations :

- Permettre aux parents de PS de venir récupérer leurs enfants dans leur classe à 11h30 et à 15H45 ;
- Le ¼ d'heure de gratuité ;
- L'entrée des parents de 7H30 à 8H20 par le portail rue Ferdinand LASSON (idem pour les parents bénéficiant du ¼ d'heure de gratuité de 15H45→16H05 ; à 16H30→16H45 pour les enfants inscrits aux TAP). Madame DECULTOT rappelle que **le temps d'enseignement s'arrête à 15H45**, il est donc peu probable que les enfants quittent leur classe avant cet horaire pour être devant le portail à 15H45 (*en élémentaire*). Par conséquent, le quart d'heure de gratuité (tolérance de 20') n'est pas à négliger.
- Madame JOSSE rappelle que l'application de la réforme demande encore des ajustements.
- Monsieur VIALAR nous fait part des décisions prises durant le Comité de pilotage du 14/10 :
 - Demande des cartes d'identité des personnes venant récupérer les enfants ;
 - Elaboration d'une **Charte commune entre scolaire et périscolaire**
 - Des réunions seront organisées en décembre/janvier dans les écoles pour présenter les coordinateurs aux parents élus**, des réunions ultérieures verront le jour afin de favoriser le dialogue entre périscolaire et parents élus.

➤ **Dysfonctionnement au niveau des classes :**

- les **ATSEM**, en charge de cocher la participation des enfants aux différents « temps » périscolaires (cantine, TAP, accueil du soir ou du matin), n'arrivent dans nos classes qu'à 8H50/9H. des fonctionnements différents existent dans la commune (Tableau coché par les parents/ tableau rempli par les ATSEM devant les classes)
- Les **lieux et le matériel** : impossibilité d'installer des parcours de grande motricité dans la salle de jeux occupée jusqu'à 8H20 par l'accueil périscolaire ; du matériel scolaire est utilisé par les animateurs ; présence d'un « coin cuisine » dans la salle de jeux, de jouets ... Des meubles à classeur sur roulettes n'ont pas encore été retirés de la salle de jeux
Des lieux (espace ludique/bibliothèque) sont peu utilisés par les animateurs.
- Les enseignants rappellent que les « animateurs » sont des adultes et qu'à ce titre, on attend d'eux qu'ils fassent appliquer aux enfants les mêmes règles que celles appliquées sur le temps scolaire, qu'ils utilisent un langage correct quand ils s'adressent aux enfants.
- **Répartition des enfants à 11H30 (cantiniers/non cantiniers), à 15H45** (entre les enfants participant aux TAP et ceux allant à la garderie du soir incluant le goûter) trop long : l'ouverture des portes de l'école se fait rarement à l'heure (15H45)
- **Pas /peu d'activités aux enfants participant aux TAP** : les parents ont le sentiment que les enfants ne font pas ou peu d'activités, ils ont le sentiment que les enfants sont en temps libre et que les activités proposées sont parfois incohérentes (lecture d'albums dans la salle de jeu, dans le bruit alors que la BCD est inoccupée). *Ils demandent que la coordinatrice et les animateurs proposent des activités (propositions/affichages) comme ils pouvaient le faire l'an dernier : travaux manuels, activités sportives,...*
- **Inquiétude des parents liée aux factures** : pour toute réclamation, les parents peuvent adresser un message à l'adresse suivante (service.scolaire@ville-houilles.fr) ;
- **Questionnement des parents concernant la réservation à 3 mois, à un mois... ; pourquoi ne pas remettre en place le système antérieur qui distinguait « réservations occasionnelles » et « forfait » ?** Madame JOSSE exprime la nécessité pour la Mairie de prévoir assez précisément le nombre d'enfants susceptibles d'être présents pour être en conformité avec les **normes d'encadrement** (1adulte pour 14 enfants en maternelle).
- **Doléance des DDEN (représentées par Mme DECULTOT) : être conviés aux prochains Comités de Pilotage.**
- A la demande des parents élus, la directrice diffusera dans le cahier de liaison le numéro de la coordinatrice (les affichages dans l'école n'étant pas suffisant).
- Les parents s'interrogent sur l'existence de réunions/formations pour les animateurs.

3. VIE DE L'ECOLE

®Spectacles et sorties réservés.

➤ **Sortie déjà effectuée.**

Les MS/GS (Classes 3 et 4) sont sortis en forêt de Maisons Laffitte le 30/09, transport pris en charge par la Mairie.

➤ **Sorties prévues, spectacles réservés.**

Dans nos locaux.

Frank BERNACHOT présentera un spectacle « *Il était une fois la forêt* », le mercredi 3 décembre (deux représentations) **3.70€/eft soit 506.80€.**

Le jeudi 5 mars, Jean DEPINCE proposera aux élèves un spectacle audio-visuel (en s'appuyant sur des diapos) **(4€/enfant, soit 548€) ;**

Le jeudi 4 juin 2015, aura lieu une **animation KAPLA**, toutes les classes y participeront (la durée variant en fonction du niveau des enfants).

La ferme enchantée de Tiligolo viendra à l'école le jeudi 11 juin 2015 avec ses animaux : chèvre, chevreau, agneau, cochon, poules, coq, canards, canetons, lapins (soit une vingtaine d'animaux). Les animateurs proposeront un spectacle de 40' qui sera suivi d'ateliers culturels pédagogiques, découverte des animaux et caresses...

A la Graineterie.

Les élèves des classes de PS se rendront à la Graineterie, à pied, le vendredi 20 mars (9H15) pour assister à un spectacle autour de l'album « Léo » de Leo LIONNI.

Les MS/GS se rendront quant à eux à la Graineterie assister à un spectacle de danse intitulé « Cabane » le vendredi 6 mars après-midi ;

Sorties en dehors de l'école.

Le 19/05, les MS/GS se rendront à la **Bergerie Nationale de Rambouillet** : visite guidée de la ferme d'une durée d'1H30 suivie d'une démonstration de tonte (30'). Un pique-nique sera à prévoir, la journée se déroulera toute la journée sur le temps scolaire (départ de l'école à 8H30, retour prévu à 15H45)

7.30€/eft, soit 627.80€.

Le transport sera assuré par la Mairie mais aussi par un car réservé et financé par la coopérative scolaire (572.00€)

A envisager

- venue d'un apiculteur.
- Sortie à la Cité des Enfants (Cité des sciences, fin juin, pour les PS)

RAPPEL : PISCINE pour les GS en fin d'année (parents accompagnateurs avec brevet de natation)

®Les APC (Aide Pédagogique Complémentaire).

Les enseignants proposent au début de chaque période des activités entrant dans le cadre d'un des trois dispositifs :

- Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage ;
- Aide au travail personnel ;
- Mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Il s'agit d'une aide ponctuelle, un coup de pouce (quand il s'agit d'une aide face à une difficulté passagère), quand il s'agit d'une aide apportée dans un autre dispositif, l'aide peut durer durant toute la période (aide au travail personnel/activité prévue par le projet d'école).

Les enseignantes prennent en charge des élèves en petits groupes (3 à 5 enfants max).

Durant la **première période**, les enseignantes ont évalué les élèves de GS en langage (lecture d'une histoire sans illustrations, compréhension de l'histoire lue et évaluation du langage –prononciation/articulation, phrases S/C, temps utilisé pour raconter l'histoire, pronoms...)

Durant la **seconde période** (nov/déc 2014), les APC porteront sur :

- La compréhension de consigne orale et la réponse que les élèves y apportent (utilisation du jeu « Bobinettes »/ « Drôles de bobine », édition du grand cerf)/GS
- Langage autour des lieux de l'école (s'y déplacer, verbaliser ce qu'on y fait, ce qu'on peut y trouver, devinettes...)/GS
- Jeux de société (en lien avec le projet d'école-« devenir élève »)/deux groupes de MS un groupe de GS)

RAPPEL : Ces APC ne sont pas obligatoires mais nécessitent une présence assidue lorsque l'inscription est autorisée par la famille. Dans notre établissement, les enfants seront pris en charge de 11H30 à 12H15, le mardi et le jeudi.

® **LE RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté).**

Le RASED est un dispositif ressource constitué d'**enseignants spécialisés** menant des actions spécifiques pour réduire les difficultés d'un élève lorsque l'aide apportée en classe ou sur le cycle ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

➤ **Les intervenants du RASED**

- **le maître E, chargé de l'aide à dominante pédagogique**

Il intervient auprès des élèves de l'école maternelle et élémentaire.

Il s'adresse aux élèves qui présentent des difficultés persistantes dans les apprentissages fondamentaux.

- **le psychologue scolaire**

Il intervient à tous les niveaux de la scolarité, en maternelle et en élémentaire. Il s'adresse à des enfants en difficulté scolaire et/ou personnelle.

- **le maître G, chargé de l'aide à dominante rééducative**

Il s'adresse à des enfants en difficulté scolaire et relationnelle en proposant une aide, sur le temps scolaire en petits groupes ou individualisée.

→ **Concertation RASED/enseignants, le jeudi 13/11/2014. Des demandes d'aides sont en cours.**

® **Les monographies (PROJET D'ECOLE).**

Objectifs spécifiques :

- Réaliser une étude exhaustive portant sur un sujet précis (observer des documentaires, collecter des informations)
- Réaliser des schémas, distinguer le schéma de l'illustration ; légender
- Coopérer en vue de réaliser des affiches (prendre confiance en soi, donner son avis...)

PS : la poule/le lapin

MS/GS : le mouton/le veau

® **La sélection de livres (cf. annexe 1, PROJET D'ECOLE)**

Les livres de la sélection (6 livres : trois albums, deux documentaires, 1 imagier, sont achetés en 5 exemplaires). Ensuite, chaque classe organisera un prêt des livres de la sélection : chaque enfant ramènera ainsi les livres chez lui pour les découvrir avec ses parents... Ce prêt donnera ensuite lieu à une discussion dans la classe afin de déterminer ce qui a plu, ce qu'on a aimé, ce qu'on a moins aimé dans ces livres.

- Première expérience d'un jury de lecture.

® **La bibliothèque municipale.**

Il s'agit d'une démarche personnelle de chaque enseignant.

® **Les réunions parents /enseignants.**

- 1^{ère} rencontre le samedi 13/09 en deux temps : réunion collective suivie ou précédée d'une rencontre avec le ou les enseignants de la classe.
- Bilan de mi-année le 7 février 2015 (3H)
- Spectacle de fin d'année, le samedi 20 juin 2015.
- Remise des livrets scolaires le 27 juin 2015.

4. MOYENS.

® **La coopérative scolaire.**

Participations volontaires des familles : 3177.50€. L'équipe éducative a décidé de verser 250€ de coopérative à chaque classe pour financer l'achat de matériel pédagogique (notamment pour l'acquisition de fourniture pour les ateliers de manipulation, livres, ingrédients pour la réalisation de recettes, développement de photos), pour financer des projets de classe...

La coopérative générale financera toutes les sorties, les spectacles, les transports... Mais aussi, l'achat de vélos neufs (pour la cour), de matériel de motricité...

® **Vérification des chaises et des tables dans les classes (bancs).**

Les enseignants constatent que le **mobiliier scolaire est « vieillissant »** dans les classes : des chaises peuvent se montrer dangereuses (classe 2, des doigts sont pincés...), les bancs et tables datent (classes 1, 2, 3...)

® **Les travaux**

➤ **Bilan des réalisations.**

- Création de la 5^{ème} classe, du réfectoire.
- Réfection des sanitaires (fin des travaux durant les vacances de la Toussaint)
- Changement des gouttières (*en cours*)
- Remplacement des portes donnant sur l'extérieur et donc réparation de l'une des poignées d'une sortie de secours, cassée depuis la rentrée ;
- Les demandes adressées à la Mairie sont traitées rapidement et nous remercions le service scolaire pour sa réactivité (chauffage, plomberie...).

➤ **Demandes.**

- Des vélos à jeter sont toujours sur le parking de l'école...
- Pose d'aimants retenant les portes coupe-feu ;
- Installation de bordures dans la cour pour éviter que des enfants n'ingèrent les « baies » des arbres dans la cour
- Repose du bac de douche enlevé dans les sanitaires (008), avec un pare-douche (intimité des enfants)
- **Nécessité de remettre en marche la sonnette permettant aux enseignantes des classes 1 et 2 d'« appeler » les ATSEM.**
- Etagères dans les classes 3 et 5 ; planche au dos du bureau de la classe 4
- Pose de tableaux d'affichage en liège devant les classes pour les informations.

Les membres du Conseil d'Ecole ont fixé les dates des prochains Conseils d'Ecole :

- Samedi 14 mars 2015, de 9H30 à 11H30.
- Vendredi 5 juin 2015, de 17H30 à 19H30.